

Ils ont dit

« **Je salue le travail réalisé par tous les contributeurs, travail qui participe à la disponibilité du droit français** », exposait la garde des Sceaux lors de son discours sur la réforme des contrats à l'Académie des sciences morales et politiques (Institut de France, ASMP, 29 juin 2015).

« **La puissance du Code civil s'est développée pendant plus d'un siècle et demi** », relevait le professeur Terré lors de la séance exceptionnelle de l'Académie au cours de laquelle la garde des Sceaux a prononcé un discours sur la réforme des contrats (Institut de France, ASMP, 29 juin 2015).

« **Nous sommes collectivement fiers d'avoir contribué à ces travaux. Je peux vous confirmer que le droit Français des obligations reste une référence majeure au-delà de l'hexagone** » affirmait le professeur Philippe Simler lors de la séance exceptionnelle de l'Académie (Institut de France, ASMP, 29 juin 2015).

« **UberPop est un service illégal, il doit être fermé** », assenait fermement le ministre de l'intérieur Bernard Cazeneuve jeudi 25 juin après avoir reçu les représentants des taxis (Le Monde.fr, 29 juin 2015).

« **Le citoyen entend comprendre les décisions de justice, il ne se laisse plus dicter le droit** » a constaté Bertrand Louvel, Premier président, à l'évocation des enjeux de la réforme de la Cour de cassation (Cour de cassation, conf. de presse, 29 juin 2015).

Élection

Frédéric Sicard et Dominique Attias ont été élus bâtonnier et vice-bâtonnier du Barreau de Paris. Ils prendront leurs fonctions le 1^{er} janvier 2016.

783

Un Star-Trekien conquiert le Debouzy

Maître de conférences à l'université de Reims Champagne Ardennes dont il dirige l'IEJ, Fabrice Defferrard recevait, le 3 juin dernier, le 5^e prix *Olivier Debouzy* au Cercle de l'union Interalliée décerné par le Club des juristes pour son livre « *Le droit selon Star Trek* » (éd. Mare & Martin, coll. *Libre Droit*, mars 2015).

Ni coupe au bol, ni pyjama bleu, ni oreilles pointues, pour un peu on serait presque déçu. Lauréat 2015 du prix *Debouzy* de l'agitateur d'idées juridiques pour son audacieux ouvrage « *Le droit selon Star*



© LE CLUB DES JURISTES

Trek », Fabrice Defferrard, pénaliste de quarante-sept ans, présente une physiologie tout ce qu'il y a d'humanoïde. Et qu'on ne se méprenne pas, pour singulier et insolite qu'il soit, le propos du livre écrit avant tout dans un but pédagogique, demeure parfaitement sérieux. Sérieux, mais jamais fastidieux ! Redoutant l'ennui, cet hyper-auteur cumule plusieurs vies avec des carrières d'enseignant, d'écrivain, de chercheur, d'éditeur. Aurait-il eu recours à quelque technologie extraterrestre, téléportation ou vitesse « supraluminique », pour trouver encore le temps de visionner « au moins deux fois » chacun des sept cent épisodes du fameux *space opéra Star Trek*, dont il est un adulateur « revendiqué et assumé » ? Il retiendra deux cent aventures posant des questions juridiques d'une actualité souvent confondante : quel statut juridique pour un androïde ? On songe à la controverse de Valladolid sur l'âme des indiens ou à la récente reconnaissance des animaux comme « êtres sensibles » en droit français. Quel lien de filiation avec son clone ? Mais aussi le droit au suicide, l'eugénisme avec les « améliorés » qui évoquent les mouvements actuels transhumanistes, la répression du viol mental ou encore l'incrimination de « pensée violente », qui éclairent certaines évolutions du droit pénal contemporain. Les libertés publiques, le droit social, le droit international, la procédure et les exigences du procès équitable ne sont pas oubliés dans cette société « kantienne »

un rien utopique, où l'individu et les droits de la personnalité sont au cœur du projet *Star Trek*, non pas de conquête, mais d'exploration pacifique de l'univers. Au contact des Klingons, des Vulcains, Métamorphes,

Tellarites et autres Dénobuliens, ou face aux terribles Borgs, les héros de *l'U.S.S. Entreprise* éprouvent leur *corpus* législatif de principes fondamentaux codifiés dans la Directive première, la Directive deuxième ou la Charte de la Fédération des planètes unies : droit à la vie privée, égalité entre les sexes, droit à la dignité, interdiction de l'esclavage, de la peine de mort, et de la torture... Si l'universitaire affirme être convaincu de l'existence d'autres formes de vie dans l'univers, ce n'est pas par excentricité mais pour s'être vraiment penché sur la question. Une réflexion nourrie autant par la lecture vorace des grands auteurs de SF tels Arthur C. Clarke, « le plus grand », que par la pensée de Stephen Hawking, sommité mondiale de la physique quantique. Rien de si surprenant de la part de celui qui s'inscrit dans le mouvement Droit et littérature, et prône « la réflexion transdisciplinaire et la prise de risque par de nouvelles approches » affranchies de l'académisme sclérosant. D'où ce pari de rendre le droit accessible aux fans de Monsieur *Spock*, aspirés au fil des pages dans un *vortex* reliant la science juridique à l'univers fictionnel de la société *Star Trek*. Dès lors cet enseignant passionné ne boude pas son plaisir de voir le fruit de deux ans et demi de travail pris au sérieux et consacré comme une vraie recherche interdisciplinaire par le 5^e prix *Olivier Debouzy* attribué sous l'égide du Club des juristes.

FABRICE RAOULT